



PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME

PREFECTURE DE LA
CHARENTE-MARITIME

Direction des sécurités

Bureau de la planification et de la
défense civile

pref-grande-america@charente-maritime.gouv.fr

La Rochelle, le 9 avril 2019 -
19h00

POINT DE SITUATION N°22 *aux maires des communes littorales*

Le dispositif de lutte anti-pollution est toujours en alerte sur la façade Atlantique. Les côtes espagnoles sont toujours épargnées et la pollution résiduelle limitée à l'équivalent de traces de dégazage.

Le dispositif de lutte antipollution s'articule autour de deux axes : rester vigilant contre la pollution issue du GRANDE AMERICA, et se tenir prêt à intervenir à nouveau en mer si nécessaire. 3 survols sont organisés par semaine.

Le navire ARGONAUTE est toujours positionné à la verticale de l'épave. Le navire ISLAND PRIDE continue les investigations sur l'épave jusqu'au 15 avril 2019.

Par ailleurs, les 6 containers récupérés en mer sont toujours stockés de façon sécurisée au port, sous la responsabilité de l'armateur. Une expertise commandée par l'armateur est en cours pour déterminer si les biens présents dans les containers doivent être qualifiés de déchets ou s'ils conservent leur qualité de bien commercialisable.

Un canal dédié de remontée d'information reste activé au sein de mes services qui peuvent être joints au 05.46.27.43.71 (ligne dédiée aux collectivités) ou au 05.46.27.43.00 (standard de la préfecture) et sur l'adresse dédiée pref-grande-america@charente-maritime.gouv.fr

Remontées d'alerte des maires : RAS